

LA PRÉSENTATION
DES NOUVELLES CONSTITUTIONS

Père Réналd Hébert, eudiste supérieur général

NOTE DE LA RÉDACTION: Le Père Réналd Nébert, supérieur général, a adressé une longue lettre circulaire à tous les incorporés, associés et candidats de la Congrégation de Jésus et Marie pour présenter les nouvelles Constitutions. Ce document, daté du 20 octobre 1985, nous fait découvrir l'inspiration biblique, théologique et eudiste des nouvelles Constitutions et l'importance que celles-ci revêtent pour le présent et l'avenir de la C.J.M. Nous voulons partager avec la Grande Famille eudiste quelques passages de cette lettre.

[...]

Les Constitutions tiendront un rôle primordial dans l'animation de la Congrégation au cours des prochaines années. Nous nous étions engagés dans le processus de révision à la demande de l'Église elle-même, par le Concile Vatican II. La période de mise à jour des textes est maintenant terminée, mais non pas le véritable aggiornamento, qui ne fait que commencer. ENSEMBLE POUR LA MISSION, au sein de l'Église, en communauté apostolique et fraternelle, nous sommes à la marque d'un nouveau départ, d'un recommencement. J'oserais dire que nous entreprenons une "re-fondation", entendue dans le sens d'un retour aux sources et d'une résurgence des éléments fondamentaux mis en place par saint Jean Eudes lui-même. [...]

Certains seraient tentés de dire que notre Congrégation n'est plus la même... Son apparence extérieure a beaucoup changé en effet. Sans doute parce que l'Esprit l'a invitée à redevenir plus profondément elle-même. Au cours de ma dernière visite en Amérique du Sud, il m'est arrivé souvent d'utiliser la comparaison du palmier, photographié plusieurs fois, à des années d'intervalle. En comparant les images, on ne croirait pas voir le même arbre. C'est pourtant le même, qui a perdu des palmes mais qui en a retrouvé d'autres, plus vigoureuses... Quel est le coeur de la vie, qui fait que le palmier est toujours le palmier, en croissance vers la maturité? Quel est le coeur de la vie de notre Congrégation? Je voudrais bien, par cette lettre, aider à formuler la réponse. Les Constitutions de 1983 nous disent clairement qui nous sommes et où nous allons. Le moment est venu d'entrer résolument dans la voie qu'elles nous ouvrent. Même si "étroite est la porte" et "resserré est le chemin", il "mène à la vie"...(Mt 7,14). Puisseons-nous être nombreux à le trouver!

De l'homme apostolique à la communauté apostolique

Un des aspects nouveaux des Constitutions - le plus important sans doute - est ce qu'on a appelé "le passage de l'homme apostolique à la communauté apostolique". On peut l'illustrer par une première comparaison. Les Constitutions de 1969, dans le chapitre II intitulé "La Vie Apostolique", parlaient des "qualités de l'homme apostolique" (n° 14). Celles de 1983, dans le chapitre II intitulé "Ensemble pour la Mission", parlent de la

"communauté apostolique" (Art. 2) et des "qualités qui favorisent la vie et le travail en commun" (n° 19). C'est un changement de vocabulaire très significatif, qui révèle une préoccupation majeure de l'assemblée générale. [...]

Ainsi les Constitutions n'abordent pas le travail apostolique sans le situer dans sa perspective communautaire, et réciproquement considèrent la vie communautaire dans sa perspective apostolique. Voici quelques exemples:

- "Jésus...a réuni autour de lui les Douze, pour en faire ses compagnons et ses envoyés. Unis au Christ comme des membres à leur Chef, les Eudistes se rassemblent EN COMMUNAUTÉ FRATERNELLE à la MANIÈRE DES APÔTRES..." (n° 12).
- "Portant ensemble UNE MÊME CHARGE APOSTOLIQUE, les Eudistes s'engagent dans LA VIE COMMUNAUTAIRE et veulent la mener comme des frères..." (n° 35).
- "Les Eudistes cherchent à vivre et à promouvoir l'esprit de la COMMUNAUTÉ APOSTOLIQUE partout où ils sont envoyés" (n° 61).
- "La probation...est la période initiale de la formation à la vie eudiste. Son premier but est la formation à LA VIE APOSTOLIQUE EN COMMUNAUTÉ" (n° 69).
- "Les structures de gouvernement et d'animation ont pour but d'aider les membres de la Congrégation à vivre ENSEMBLE la MISSION" (n° 83).

On peut déjà pressentir les conséquences à long terme de cette insistance, par exemple en ce qui regarde:

- l'acceptation de nouveaux engagements apostoliques,
- l'évaluation de ceux que nous avons actuellement,
- la composition des communautés,
- les critères d'acceptation des candidats,
- les exigences de formation etc.

Dans tout cela nous rejoignons la volonté de saint Jean Eudes, regroupant ses premiers compagnons en communauté vraiment "apostolique":

"...l'Institut de la CONGRÉGATION étant tout APOSTOLIQUE, puisque tous ses emplois et fonctions sont conformes à celles des saints Apôtres, elle désire que ses enfants s'efforcent de marcher par le chemin qu'ils ont tracé" (O.C., IX, 273).

Accordant ainsi la plus grande importance à ces deux dimensions inséparables de notre vie, l'assemblée de 1983 a été conduite à donner une nouvelle définition de la communauté locale et à établir de nouvelles normes pour la composition des communautés et leur vie concrète. J'y reviendrai plus loin, après en avoir examiné la dimension apostolique.

ENSEMBLE POUR LA MISSION: LA COMMUNAUTÉ APOSTOLIQUE

EN GÉNÉRAL

Nous sommes ensemble pour la mission, au sein de l'Eglise, en communauté apostolique et fraternelle. Cette phrase résume le plan du chapitre II, et décrit les conditions fondamentales de la mission de la Congrégation.

Quelle est alors cette mission?

On en trouve une première description dès le n° 2 des Constitutions:

"Les Eudistes, ouvriers de l'évangélisation, travaillent au renouvellement de la foi dans le Peuple de Dieu. Attentifs à ce que l'Église ait toujours de bons pasteurs, ils collaborent, selon leurs possibilités et les appels des évêques, à l'éveil des vocations, à la formation et au service des prêtres et autres ministres."

L'évangélisation est première. C'est pour annoncer la Bonne Nouvelle que nous existons comme Congrégation dans l'Église. Les mots "ouvriers", "renouveler" étaient déjà présents dans les Constitutions primitives (O.C., IX, 144-145). En tant qu'ouvriers de l'évangélisation les Eudistes "travaillent au renouvellement de la foi" et dans ce contexte, "attentifs à ce que l'Église ait toujours de bons Pasteurs, ils collaborent..." Nous servons les pasteurs en ayant comme objectif l'évangélisation. Notons au passage que dès le n° 2 nous sommes invités à coopérer à "l'éveil des vocations". L'inquiétude des vocations est plus explicite dans les Constitutions de 1983 que dans celles de 1969. Le texte ajoute: "à la formation des prêtres et autres ministres". Par rapport aux Constitutions de 1969 et de 1928, la mention des "autres ministres" est nouvelle. Elle traduit les évolutions plus récentes de l'Église et l'influence de Vatican II; avec "l'éveil des vocations", elle contribue à bien situer en perspective d'évangélisation notre préoccupation pour les pasteurs.

C'est cependant le n° 10 qui énonce formellement notre mission: "LA MISSION DE LA CONGRÉGATION AU SEIN DE L'ÉGLISE EST DE COLLABORER À L'OEUVRE DE L'ÉVANGÉLISATION ET À LA FORMATION DE BONS OUVRIERS DE L'ÉVANGILE."

Voilà donc, en termes de "mission", l'essentiel des deux "fins" particulières données à la Congrégation par saint Jean Eudes. Le message est clair: ÉVANGÉLISATION et FORMATION.

AU SEIN DE L'ÉGLISE

Notre mission d'évangélistes et de formateurs se situe à l'intérieur de celle de l'Église: "Vivre la mission de l'Église" (Ch. II, Art. 1). Cette perspective ecclésiale est de première importance, et il me semble opportun de développer un peu ici cet aspect:

- "...la Congrégation participe, selon sa nature propre, au MYSTÈRE de l'Église..." (n° 8);
- "Dociles à l'Esprit, ils participent à la MISSION de l'Église, sacrement du salut pour le monde, en annonçant la Bonne Nouvelle aux pauvres..." (n° 13);
- "Dans chaque province, les Eudistes, attentifs aux BESOINS de l'Église et du monde..." (n° 18);
- "Ils vivent en communion avec l'ÉGLISE PARTICULIÈRE où ils travaillent..." (n° 20);
- "Ils ont à coeur le bien de TOUTES LES ÉGLISES" (n° 21);
- "L'oeuvre d'évangélisation est tout entière orientée vers le RASSEMBLEMENT des hommes EN ÉGLISE...C'est dans cette perspective que les Eudistes veulent vivre la mission" (n° 29).

Le n° 2 nous met en présence du "Peuple de Dieu", et le n° 8, des "pasteurs et spécialement le Pape". Nous trouvons donc dans le chapitre I et dans le début du chapitre II un ensemble de traits qui décrivent notre rapport à l'Église. Ontologiquement notre Congrégation est d'Église et "selon sa nature propre" elle participe "à son mystère". Nous, ses membres, prenons part à sa mission en annonçant la Bonne Nouvelle, nous sommes attentifs à ses besoins; nous vivons en communion avec l'Église locale en ayant à coeur le bien de toutes les Églises et en recherchant le rassemblement en Église signifié par l'Eucharistie. Notre mission eudiste est donc tout entière ecclésiale.

LA SOURCE DE LA MISSION ET L'ORIGINE DE L'ENGAGEMENT

S'exprimant en termes de finalité, les Constitutions primitives mettaient en premier lieu

"...La fin dernière et générale...(qui)...est que tous ceux qui la composent tâchent d'accomplir ce qui est contenu en ces paroles du Saint-Esprit: «Colere Deum et facere voluntatem ejus corde magno et animo volenti». Et en celles-ci: «Servire Christo et ejus Ecclesiae in sanctitate et justitia, coram ipso, omnibus diebus nostris»; et par ce moyen acquérir la perfection qu'un chrétien et qu'un prêtre doit avoir pour plaire à Dieu" (O.C., IX, 144).

Il s'agit donc de ce qui concerne la relation à Dieu, au Christ et à l'Église, et la perfection à acquérir.

Les Constitutions de 1983 présentent, aux numéros 11 à 15, ce que j'appellerais la source de la mission et l'origine de l'engagement apostolique. Il faut les lire avec attention, et méditer longuement ce message d'une grande richesse et profondeur. Il décrit lui aussi notre relation à Dieu, Père, Fils et Esprit, au Christ-Chef, à l'Église, comme la toute première dimension de la MISSION que nous devons vivre ENSEMBLE. Ces textes nous rappellent que nous sommes, avant tout, les témoins d'une Vie et d'un Amour, et non pas les fonctionnaires d'une institution ou d'un système. La contemplation de "la communion du Père, du Fils et de l'Esprit, à laquelle tous sont appelés à participer", est primordiale. L'expérience de l'Amour de Dieu constitue l'élément premier et central de la dynamique apostolique eudiste. La relation vivante avec Dieu, l'union au Christ, la docilité à l'Esprit ne sont pas accessoires, elles sont l'essentiel de notre mission.

Dans une lettre circulaire antérieure je disais de saint Jean Eudes que "son expérience personnelle de Jésus-Christ et de l'amour de Dieu était tellement profonde, vivante et ardente qu'il a été conduit non seulement à annoncer lui-même cette Bonne Nouvelle, mais à la faire annoncer par d'autres" (15 mai 1984, p. 3). Comme disciples de Jean Eudes nous sommes appelés à nous laisser "saisir par l'amour de Jésus" (n° 14) et à pénétrer totalement la dimension spirituelle de l'engagement apostolique. Nous avons mission d'être des "témoins fidèles de l'Alliance" (n° 15).

Aux grands thèmes bibliques et théologiques se joignent donc les accents de la tradition spirituelle eudiste, pour nous faire comprendre l'élément le plus vital et le plus dynamique de notre vocation: entrer - chacun de nous, et ensemble - dans l'expérience de la Vie, de l'Amour, de la Miséricorde, du Salut, pour en être les témoins à la suite de Jean Eudes, comme évangélistes et formateurs.

ÉVANGELISATION ET FORMATION: LES "EXERCICES"

L'Article 2 (nn. 16 à 34) nous présente ensuite les aspects complémentaires de la mission de la Congrégation, ÉVANGELISATION et FORMATION, sous le titre significatif de la "communauté apostolique". Solidarité, diversité des cultures, priorités provinciales, qualités qui favorisent la vie et le travail en commun, ouverture à l'Église, communion dans une même foi et un même souci apostolique forment un ensemble de conditions qui vont nous aider à assumer notre rôle d'évangélistes et de formateurs.

On constate le retour, dans les Constitutions de 1983, des expressions employées par saint Jean Eudes lui-même en 1658: "les exercices des Missions" et "les exercices des Séminaires". Il y présentait ces "exercices" comme des moyens pour atteindre une fin:

- par les "exercices des Séminaires", "préparer des ouvriers irréprochables pour la vigne

du Seigneur";

- par l'exemple, la prière, les instructions, la pratique des fonctions sacerdotales, et "spécialement par les exercices des Missions", "renouveler l'esprit du christianisme dans les chrétiens" et "y faire vivre et régner Jésus-Christ" (O.C., IX, 144-145).

Les exercices consistaient en un ensemble d'activités ou de tâches, de "fonctions" dit encore saint Jean Eudes. Ceux des missions comprenaient entre autres la prédication, le catéchisme, la prière, la préparation à la communion, les conférences, les confessions etc.(O.C., IX, 373). Ceux des séminaires comprenaient diverses tâches de formation: conférences, entretiens spirituels, retraites, apprentissage des "fonctions cléricales", préparation aux ordinations, instructions sur les ordres (fonctions et offices, effets, intentions et dispositions, conversion nécessaire), sur les devoirs du ministère, les exercices de piété, la manière de prêcher, le catéchisme, l'explication des psaumes; apprentissage des cérémonies liturgiques, étude de cas de conscience, etc. (O.C., IX, 341-346; 45). Les exercices des Séminaires, c'était donc avant tout la FORMATION donnée dans les "maisons de la Congrégation" - c'est-à-dire, au début, dans les maisons des missionnaires - à des clercs qui se préparaient à l'ordination, à des prêtres récemment ordonnés ou sur le point de s'engager dans le ministère, et aussi à des prêtres qui venaient y faire une retraite (O.C., IX, 341ss.).

Le rappel des "exercices des Missions" et des "exercices des Séminaires" exprime pour nous l'un des aspects de ce que j'ai appelé plus haut la résurgence des éléments fondamentaux mis en place par saint Jean Eudes lui-même. Ce retour des expressions primitives nous invite, me semble-t-il, à nous donner les moyens adaptés à notre époque, pour atteindre les "fins" initiales de la Congrégation, c'est-à-dire pour remplir notre "mission" d'évangélistes et de formateurs. J'entends pour ma part ce rappel comme une incitation à réinventer des "exercices" pour notre temps. Le texte des Constitutions nous fournit un riche ensemble d'indications et de pistes de réflexion à cet effet, qui peuvent nous aider à RECRÉER aujourd'hui la dynamique apostolique de nos sources.

ÉVANGÉLISATION, "exercices des Missions"

Comment, aujourd'hui, un Eudiste est-il "missionnaire", évangéliste? Cet aspect de son engagement apostolique est décrit dans les numéros 23 à 29.

"Les Eudistes travaillent à l'annonce de l'Évangile et au renouvellement de la foi par le témoignage de leur vie, leur prière, leur enseignement et l'accomplissement des diverses tâches pastorales" (n° 23).

Ce texte ressemble beaucoup à celui de saint Jean Eudes dans les Constitutions primitives: "...par leur exemple, par leurs prières, par leurs instructions, par la pratique des fonctions sacerdotales..." (O.C., IX, 145). Il nous fait comprendre que c'est par toute notre vie, chrétienne et sacerdotale, que nous sommes appelés à "faire vivre et régner Jésus-Christ", où que nous soyons, quels que soient nos engagements, notre âge ou notre état de santé.

Saint Jean Eudes poursuit: "...et spécialement par les exercices des Missions" (ibid.). Le texte de 1983 complète son énumération en disant:

"Entre toutes ces tâches, ils accordent une importance particulière à celles qui permettent de mieux participer à l'évangélisation en faisant connaître «Jésus lui-même, Évangile de Dieu»" (n° 24).

Nos exercices des missions peuvent donc prendre forme d'une priorité que nous

accorderons, dans tout ce que nous faisons, aux tâches d'évangélisation, à cette urgence de faire connaître "Jésus lui-même, Évangile de Dieu". Il est bon de noter ici que "Evangelii Nuntiandi" est le seul document récent du Magistère qui soit explicitement cité dans les Constitutions. Partout, en tous les lieux et en toutes occasions, nous sommes conviés à dire la Bonne Nouvelle et à faire connaître Jésus, avant tout le reste! Que nous travaillions en paroisse, en milieu d'éducation dans un service diocésain ou dans un grand séminaire, nous serons "missionnaires" en prenant les moyens qu'il faut pour annoncer Jésus, en accordant une importance particulière aux tâches qui nous permettent de le faire, plutôt qu'aux préoccupations ou aux oeuvres qui pourraient nous en distraire.

Les numéros 25, 26 et 27 décrivent certaines conditions de ce travail d'évangélisation. Nous savons par l'histoire que saint Jean Eudes a agi là où il percevait les besoins les plus pressants. L'expérience de la miséricorde est à l'origine de l'acte fondateur de Notre-Dame de Charité et de la Congrégation de Jésus et Marie. C'est en portant dans son coeur les détresses de ses frères et soeurs, en étant sensible aux plus grandes pauvretés et faiblesses qu'il a eu l'audace d'ouvrir des "voies nouvelles pour faire grandir le Royaume de Jésus" (n° 14). Les Constitutions nous invitent à annoncer l'Évangile en étant les "témoins d'un Royaume de justice et de liberté..., à l'écoute des plus pauvres" (n° 25). "Face à toutes les détresses, qu'elles soient le fruit de l'injustice, de la solitude, de l'ignorance, de la misère morale ou du péché, ils cherchent à avoir le regard de Jésus et son attitude miséricordieuse qui révèle la tendresse infinie du Coeur de Dieu" (n° 26) C'est en étant présent chez les gens, dans les villes et les villages, à l'occasion de son activité missionnaire, que Jean Eudes a été mis au contact de tous ces besoins concrets. à notre tour nous sommes invités à annoncer la force de l'Évangile "au coeur des joies et des espoirs, des souffrances et des angoisses des peuples" (n° 27) parmi lesquels nous vivons.

La perspective missionnaire se précise au n° 28: annoncer "courageusement la parole du salut à ceux qui ne l'ont pas encore entendue", se préoccuper de "ceux qui, après l'avoir entendue, s'en sont éloignés"; finalement, "rendre évangélisatrices les communautés dont ils sont responsables". Dans la situation actuelle, cela nous concerne TOUS. En Europe, en Afrique et aux Amériques, à la ville ou à la campagne, des gens n'ont pas encore entendu parler ou se sont éloignés... Il serait sans doute plus facile de nous en tenir à ce qu'on appelle la "pastorale d'entretien". Les Constitutions nous demandent d'aller plus loin, et de "rendre évangélisatrices les communautés..." En bons disciples de Jean Eudes missionnaire. il nous faut annoncer la Bonne Nouvelle et la faire annoncer par d'autres. On commence déjà à entrevoir la perspective de formation qui sera développée plus tard. Le numéro 28,b continue: "ouvrir ces communautés et les autres groupes où ils travaillent à l'action transformante de l'Esprit Saint, en favorisant autant qu'ils peuvent la croissance de la foi, l'approfondissement de la vie spirituelle et sacramentelle, le partage des responsabilités pastorales". Nous serons donc évangélisateurs aussi en bâtissant des communautés chrétiennes missionnaires, en nous préoccupant de qualité, de croissance et de profondeur, et de partage des tâches avec les membres de ces communautés.

Voilà donc de quoi réinventer des "exercices des Missions" pour notre temps. Ce ne sont pas seulement les responsables des projets missionnaires des provinces qui doivent le faire, mais nous tous, et partout. Il nous faut, ensemble, continuer la vie de "Jésus lui-même, Évangile de Dieu", pour l'annoncer et le faire annoncer. Nous aurons à nous donner les moyens réels de travailler au "rassemblement des hommes en Église,

dont l'Eucharistie est le signe ici-bas. C'est dans cette perspective que les Eudistes veulent vivre la mission" (n° 29).

FORMATION, "exercices des Séminaires"

L'évangélisation pour nous, Eudistes, c'est aussi "la formation de bons OUVRIERS de l'ÉVANGILE".

"Afin que l'évangélisation PORTE DES FRUITS DURABLES, dit le n°30, saint Jean Eudes s'est dévoué de tout son être à la formation des prêtres": non pas pour eux-mêmes, mais pour le bien de "tous les fidèles" (O.C., IX, 145), pour l'Église, pour les communautés chrétiennes. Le texte de 1983 ajoute: "À sa suite, les Eudistes travaillent, par les moyens dont ils disposent, à assurer la qualité du service pastoral dans l'Église". Cette dernière expression est une manière d'exprimer le "porter des fruits durables", tout en ouvrant la porte aux développements qui sont survenus dans la vie de l'Église, depuis le Concile de Trente jusqu'au Concile Vatican II.

Nous avons aussi à réinventer des "exercices des Séminaires" pour notre temps. Le n° 31 indique d'abord: "Ils prennent une part active aux recherches et expériences qui visent à renouveler les divers ministères de l'Église". Voilà une préoccupation que nous pouvons porter partout où nous oeuvrons: dans les séminaires, les universités, les services diocésains, nationaux et internationaux; dans les milieux d'éducation, les milieux hospitaliers, le monde ouvrier, les paroisses et les aumoneries, les équipes missionnaires, les centres de ressourcement et de formation etc.

Puis le n° 32 développe et précise ce qui avait été signalé aussi dès le n° 2, la pastorale des vocations, qui est un instrument privilégié pour travailler à la qualité du service pastoral de l'Église: "découvrir et guider ceux et celles que Dieu appelle à un service de la communauté chrétienne..., aider ceux qui sont aptes à exercer la charge pastorale", et finalement "rappeler aux autres chrétiens leurs responsabilités dans l'éveil des vocations". Au cours de son histoire, notre Congrégation a été, par ses oeuvres d'éducation, beaucoup plus présente au monde des jeunes qu'elle ne l'est maintenant. La pastorale des vocations s'y accomplissait tout naturellement. Les changements survenus au cours des dernières décennies nous obligent à repenser, dans toutes les provinces, notre ministère auprès des jeunes, et à prendre au sérieux, pour bien remplir notre mission, cette insistance des Constitutions de 1983, beaucoup plus explicites en ce point que les textes antérieurs.

Finalement le n° 33 décrit notre mission de formateurs:

"Ils s'engagent dans la formation et l'accompagnement des prêtres et autres ouvriers de l'Évangile:

- dans les séminaires, ou selon les autres modalités reconnues par les évêques, ils contribuent à préparer les futurs prêtres et diacres.
- selon les besoins des Églises locales, ils collaborent à former les laïcs en vue des diverses tâches apostoliques".

Prêtres, diacres et laïcs; séminaires, autres modalités reconnues, besoins des Églises... En peu de mots on constate la prise en compte des évolutions survenues dans l'Église depuis le XVIIe siècle, de l'ecclésiologie mise en valeur par Vatican II, du développement de la théologie du baptême et du ministère, des recherches actuelles. Le service pastoral dans l'Église, tout en étant ordonné aux mêmes fins, a pris des formes différentes, où le ministère des prêtres s'agence d'une manière nouvelle avec

celui des diacres et des laïcs, et avec les divers services de la communauté chrétienne.

Dans l'Église d'aujourd'hui, nous sommes toujours appelés, selon les termes mêmes de saint Jean Eudes, à "préparer des ouvriers irréprochables pour la vigne du Seigneur" (O.C., IX, 144-145), à "sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paître les pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier ceux qui sont la sanctification de l'Église" (O.C., X, 417). L'important est de donner à ceux qui exercent ou vont exercer la charge pastorale une formation solide et intégrale, qui en fasse des "lampes ardentes devant Dieu et luisantes devant les hommes" (O.C., III, 24). Les grands séminaires seront toujours des lieux privilégiés; les appels des évêques et les besoins des Églises nous conduiront à ouvrir d'autres voies et à inventer d'autres manières.

Les Eudistes cependant conservent fidèlement, comme un élément essentiel de leur service, la préoccupation des prêtres, selon ce que rappelle le n° 34: "En toutes circonstances, ils partagent la vie des prêtres et nouent avec eux des relations amicales. Ils recherchent avec eux les formes d'apostolat et le genre de vie les mieux adaptés à leur temps, et s'efforcent de les aider, de toutes manières, à vivre généreusement au service de l'Évangile."

Ainsi nos Constitutions nous indiquent des champs de travail prioritaires: qualité du service pastoral de l'Église, ministères, vocations, formation des prêtres, diacres et laïcs, attention spéciale aux prêtres. À nous de réinventer les "exercices des Séminaires" adaptés, dans chacune des provinces, "afin que l'évangélisation porte des fruits durables" partout où nous sommes envoyés.

EN RÉSUMÉ...

On pourrait résumer les trois aspects de la mission de la Congrégation en décrivant une communauté apostolique eudiste idéale selon les données des Constitutions:

- ses membres sont des contemplatifs qui s'engagent (n° 11), qui sont unis au Christ (n° 12), dociles à l'Esprit (n° 13), inspirés par saint Jean Eudes (n° 14), témoins de l'Alliance (n° 15);
- ils disent par toute leur vie la Bonne Nouvelle (n° 23), accordent aux tâches concrètes d'évangélisation la plus grande importance (n° 24); ils s'attachent aux plus pauvres (n° 25), et sont pour eux signes de la miséricorde de Dieu (n° 26); ils sont présents aux joies et aux angoisses de ceux qu'ils servent (n° 27); ils cherchent à atteindre les plus lointains, et veulent rendre évangélisatrice leur communauté chrétienne (n° 28,a), ils se préoccupent de croissance et d'approfondissement de la foi, du partage des responsabilités pastorales (n° 28,b), et recherchent le rassemblement de tous en Église (n° 29);
- ils veulent assurer la qualité du service pastoral de l'Église (n° 30), et travaillent à renouveler les ministères (n° 31), à discerner les vocations, à les guider et à les aider (n° 32); ils s'engagent dans la formation des prêtres et autres ouvriers de l'Évangile (n° 33) et manifestent une attention spéciale aux prêtres (n° 34).

Cette énumération laisse nécessairement dans l'ombre des aspects importants exprimés dans les Constitutions. Je m'en sers simplement à titre d'exemple, pour illustrer plus concrètement les appels adressés et les possibilités offertes. En s'inspirant des nn. 10 à 34 les provinces peuvent déterminer leurs priorités apostoliques et incarner la mission de la Congrégation à leur manière, en servant de leur mieux leurs Églises

respectives. Il en est de même pour chaque région ou chaque communauté locale, dans le cadre des Driorités de leur province. (...)

ENSEMBLE POUR LA MISSION: LA COMMUNAUTÉ FRATERNELLE

[...]

J'insiste seulement sur le contenu du n° 51, très caractéristique de notre communauté apostolique et fraternelle. Nous savons tous que la vie de communauté n'est pas toujours facile. Parce que les Eudistes sont "soucieux de ne pas trahir l'Évangile", il leur faut s'interroger souvent "sur la qualité de la vie fraternelle de leur communauté. Ils savent en effet que c'est dans l'unité et l'amour mutuel de ses disciples que se révèle le Christ. C'est donc parce qu'ils veulent annoncer pleinement Jésus Sauveur qu'ils essaient humblement de s'aimer les uns les autres". Notre manière de vivre la communauté, dans l'amour, est déjà en soi une annonce de l'Évangile. Elle fait partie de la mission comme un premier témoignage, avant toute autre parole. Jésus avait dit: "C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que tous vous reconnaîtront pour mes disciples" (Jn 13,35). C'est par cet amour manifesté dans la vie quotidienne, dans la prière, le travail partagé, l'entraide, l'usage des biens etc., que nous allons commencer à annoncer Jésus vivant, en essayant humblement de nous aimer au fil des jours et des années.(...)

Il me paraît important d'attirer l'attention sur la dernière partie du chapitre II, les nn. 61 à 64. Par rapport au texte de 1969, l'élément nouveau est la présentation comme "communautés eudistes" de la communauté locale, de la région, de la province et enfin de la Congrégation. Il est intéressant de voir que ces différents niveaux sont désormais perçus, dans les Constitutions mêmes, comme des lieux de vie communautaire, et non pas seulement comme des réalités administratives. Ce qu'on dit de la vie communautaire eudiste s'applique, mutatis mutandis, à tous les niveaux. En chacun nous sommes appelés à vivre la communauté apostolique et fraternelle, selon ce qu'indique d'une manière à la fois discrète et très expressive le titre donné au chapitre II: ENSEMBLE POUR LA MISSION.

UNE NOUVELLE DÉFINITION DE LA COMMUNAUTÉ

Le passage de l'homme apostolique à la communauté apostolique, et la réflexion faite en assemblée sur les deux aspects apostolique et fraternel - de la vie communautaire ont eu des conséquences importantes sur la définition même de la communauté et sur la législation la concernant. Le n° 62 donne une première description de la communauté locale,

"où (les Eudistes) sont envoyés par leur supérieur provincial, pour y vivre ensemble sous l'autorité de l'un d'entre eux. Quel que soit alors leur ministère, ils s'efforcent d'y vivre une véritable fraternité de prière, de charité et de participation, et partagent le plus souvent possible la table et le toit."

C'est cependant aux numéros 86 et suivants, avec les compléments indispensables apportés dans les règles pratiques correspondantes, que l'on trouve les décisions de l'assemblée générale concernant la communauté, en tant que telle. Dans les passages des Actes cités au début de cette lettre, on peut se rendre compte que c'est à la suite d'un travail ardu et après avoir rejeté un certain nombre de propositions

que l'assemblée a accepté l'ensemble des dispositions qui y sont contenues.

Le vocabulaire est celui du nouveau Code de droit canonique, au canon 740, concernant les sociétés de vie apostolique:

"Les membres doivent habiter dans une maison ou une communauté («in domo vel in communitate») légitimement établie et garder la vie commune selon le droit propre, qui règle aussi les absences de la maison ou de la communauté."

On lit, au n° 86 des Constitutions: "La maison ou la communauté est la cellule de base de la Congrégation et comprend au moins trois membres. Elle est formée ..." La règle pratique 86 complète en précisant la responsabilité du supérieur provincial.

On voit alors intervenir les "missions apostoliques" comme éléments déterminants pour constituer les communautés. Il peut ainsi arriver que les missions apostoliques confiées par le supérieur provincial nécessitent l'habitation dans des résidences séparées, plus ou moins proches ou éloignées... Quoiqu'il en soit, les confrères concernés pourront "bénéficier du soutien et des exigences du partage communautaire sous l'autorité du supérieur..." (RP 86,2): ils seront tenus à la vie de communauté, mais selon leur situation propre. Il faut noter, à la règle pratique 86,4, que le supérieur provincial ne peut pas "obliger un confrère à demeurer hors d'une maison sans l'accord de ce confrère". Le droit de chaque Eudiste de vivre dans une maison eudiste est ainsi garanti. C'est le travail apostolique qui peut exiger un certain éloignement, mais en ce cas, d'après la législation actuelle, les Eudistes concernés sont membres de plein droit d'une communauté, d'une "quasi-communauté" (RP 86,5) ou disposent de ce qu'il faut pour vivre, dans leur situation, selon l'esprit communautaire de nos Constitutions (RP 86,3). Les absences de la maison ou de la communauté, de même que celles de la Congrégation, sont prévues et réglementées dans ces mêmes numéros. [...]

Je crois personnellement que la nouvelle législation aura pour nous des effets bénéfiques. Elle correspond mieux à notre réalité de "société de vie apostolique" et répond aux souhaits exprimés au début de l'assemblée générale: une communauté "plus centrée sur la vie apostolique que sur la résidence" (Actes, 22) et une législation qui fasse droit "à une définition de la communauté qui, sans rien enlever à l'importance de la vie commune, reconnaisse la pleine appartenance à la communauté des Pères isolés pour raisons apostoliques" (p. 24). [...]

DIVERSITÉ DES CULTURES ET PRIORITÉS PROVINCIALES

Un autre des éléments nouveaux des Constitutions de 1983 est la place accordée à la diversité des cultures au sein de la Congrégation. Celles de 1969 parlaient de culture en invitant les Eudistes à "acquérir...la culture humaine utile à leurs fonctions d'éducateurs de la foi" (n° 24), et, "là où ils sont envoyés", à "assimiler la culture et la mentalité de ceux qui les entourent" (n° 35).

Le texte de 1983 prend en compte le fait "que la Congrégation est implantée dans des contrées et des cultures diverses" (n° 17), invite les Eudistes à se considérer "comme responsables de leurs frères les plus lointains comme les plus proches...", s'intéressant "à leur mission, à leur vie, à leur culture" (n° 64). De même, pour annoncer l'Évangile, "les Eudistes ont le souci permanent de s'insérer dans les cultures et les situations de ceux à qui ils sont envoyés. Cette expérience de la rencontre des cultures commence à l'intérieur même de la Congrégation de Jésus et Marie" (n° 80).

L'affirmation de la diversité des cultures et l'appel adressé à tous à reconnaître ce fait dans la vie même de la Congrégation, et pour l'accomplissement de sa mission,

m'apparaissent comme très opportuns. Ils peuvent favoriser le renouveau au plan spirituel, apostolique et communautaire. On parle en effet de plus en plus dans l'Église, d'"INCULTURATION" du message chrétien. à Kinshasa en août 1985, le Pape Jean-Paul II disait:

"Vous permettez la féconde rencontre de l'homme africain avec l'Évangile. L'inculturation, si on l'entend bien, c'est la croissance de l'Église sur ce sol, c'est la forme concrète de l'alliance entre Dieu et les hommes en ce lieu et en ce temps, c'est l'accueil de la vérité universelle par une communauté humaine dotée de sa sensibilité particulière, formée par sa longue recherche du sens de la vie" (Oss. Rom., 27.08.85, p. 20).

Mutatis mutandis, ce message s'applique à la tradition et au patrimoine eudistes, à la mission et à l'expérience communautaire de la Congrégation. Utilisant une définition donnée par le P. Marcel Azevedo, s.j., lors d'une réunion des supérieurs généraux en novembre 1984, je pourrais dire en ce qui nous concerne que l'inculturation est "le processus par lequel le patrimoine eudiste s'insère progressivement dans une culture donnée, à partir des présupposés de cette même culture,...de sorte que le germe venu de saint Jean Eudes puisse se développer dans cette culture et s'exprimer selon le génie propre de cette culture."

Cela pourrait être un thème de réflexion important pour la Congrégation au cours des prochaines années. Un des objectifs du conseil général, celui de la formation de spécialistes en spiritualité eudiste, est orienté dans cette direction et concerne toutes les cultures présentes chez nous.

Les nouvelles Constitutions nous ouvrent donc des perspectives intéressantes de ce côté, particulièrement en précisant et en renforçant le rôle des provinces: "Etant donné que la Congrégation est implantée dans des contrées et des cultures diverses, il revient aux provinces, en pleine fidélité à l'inspiration eudiste, d'établir leurs propres priorités dans le choix de leurs engagements..." (n° 17). "Dans chaque province, les Eudistes...orientent leurs efforts en fonction des priorités qu' ils ont reconnues ensemble" (n° 18).

L'établissement de priorités provinciales fait maintenant partie des Constitutions, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les provinces sont cependant invitées à se montrer "solidaires les unes des autres" et à développer leurs liens fraternels et leur collaboration". Diversité des cultures et priorités provinciales apparaissent, non dans la vie, mais dans le texte de 1983, comme des accents nouveaux. De ce fait, ils joueront un grand rôle dans le renouveau de la Congrégation, sur tous les plans.[...]

Société de vie apostolique

Je tiens à signaler aussi une importante nouveauté indiquée dès le premier paragraphe des Constitutions: "La Congrégation de Jésus et Marie...est une SOCIÉTÉ DE VIE APOSTOLIQUE...", selon l'appellation qui nous est donnée dans le nouveau Code de droit canonique (canon 731ss.). Les Constitutions de 1969, au n°102, nous désignaient comme "société de vie commune sans vœux", d'après le Code de 1917.

Après avoir considéré dans les Constitutions de 1983 les caractéristiques essentielles de notre institut, on peut voir comment cette nouvelle dénomination nous décrit de manière plus positive et appropriée. Elle traduit clairement et simplement les

deux aspects fondamentaux de notre vie-apostolique et communautaire - exprimés de multiples façons dans les Constitutions, spécialement au Chapitre II: ENSEMBLE (Société) pour la MISSION (de vie apostolique); elle me semble correspondre mieux à l'intention de saint Jean Eudes lui-même: "...l'Institut de la CONGRÉGATION étant tout APOSTOLIQUE..." (O.C., IX, 273). [...]

CONCLUSION: Identité eudiste et engagement missionnaire

1. Quel est LE COEUR DE LA VIE de notre Congrégation?

En guise de conclusion, qu'il me soit permis de rappeler TROIS DIMENSIONS FONDAMENTALES DE L'IDENTITÉ DE NOTRE CONGRÉGATION, qui doivent retenir spécialement notre attention en ces temps de renouvellement.

UNE MISSION SPÉCIFIQUE, UNE DYNAMIQUE APOSTOLIQUE PROPRE

- Unis à Dieu, Père, Fils et Esprit, en Jésus,
- nous collaborons à l'oeuvre d'évangélisation
- et à la formation de bons ouvriers de l'Évangile.

Voilà la mission, qui exprime en même temps la dynamique apostolique eudiste, c'est-à-dire une manière de vivre son engagement apostolique à la suite de Jean Eudes. Idéalement, la vie eudiste devrait conduire les personnes et les communautés à entrer toujours plus profondément dans l'expérience d'amour de Dieu en Jésus, à évangéliser en se préoccupant de formation, à former en se préoccupant d'évangélisation.

UNE VIE COMMUNAUTAIRE DE TYPE "EUDISTE"

- Nous constituons une Société de Vie Apostolique: nous sommes ENSEMBLE pour la MISSION.
- Unis dans la prière, dans le partage, et à la suite du Christ, il nous est essentiel de vivre l'apostolat d'une manière communautaire, et de vivre la communauté d'une manière apostolique.

UNE EXPÉRIENCE SPIRITUELLE PROPRE, UNE TRADITION SPIRITUELLE VIVANTE ET CRÉATRICE

- C'est sans doute le plus distinctif des traits de notre identité.
- Venue de l'École Française, assumée par saint Jean Eudes qui lui a donné une expression originale, cette expérience spirituelle est la nourriture nécessaire à notre vie. Elle est aussi en attente de nouvelles germinations, qui devraient surgir du génie propre des diverses cultures présentes au sein de la Congrégation.

MISSION, COMMUNAUTÉ, SPIRITUALITÉ, voilà trois données indissociables de notre identité, lieux de résurgence des éléments fondamentaux mis en place par saint Jean Eudes lui-même. C'est là que nous sommes appelés à "re-fonder" chaque jour la "petite Congrégation".

2. Pour rejoindre l'élan initial: ENGAGEMENT MISSIONNAIRE.

La mission est le milieu primordial dans lequel notre Congrégation a pris vie. À l'exemple et à la suite de Jean Eudes, c'est en étant résolument "missionnaires", dans

le sens le plus profond et le plus riche du terme, que nous rejoindrons l'élan initial et que nous lui donnerons la vigueur des origines. Pour répondre aux recommandations de l'assemblée de 1983, le conseil général s'est donné comme grand objectif, jusqu'en 1989, de

"Promouvoir le renouvellement de l'esprit missionnaire de la Congrégation, dans ses provinces, ses communautés et ses membres, pour qu'à la lumière des nouvelles Constitutions, elle s'engage avec audace et créativité dans l'oeuvre de l'évangélisation et dans la formation de bons ouvriers de l'Évangile."

J'invite tous les prêtres et laïcs de la Congrégation, les communautés, les régions et les provinces, à repenser et à renouveler leur engagement missionnaire, ad intra et ad extra. En France, en Afrique, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord, nous avons à réinventer "les exercices des Missions" et "les exercices des Séminaires", pour que soit annoncé "JÉSUS LUI-MÊME, ÉVANGILE DE DIEU".

"... Sa bonté qui est sans bornes...a passé bien plus outre, en nous donnant son propre Coeur pour être, avec le Coeur de sa glorieuse Mère, le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le COEUR et la VIE de cette Congrégation.

Il nous a fait ce grand don dès la NAISSANCE de la même Congrégation..." (O.C., X, 459).

Adorons-le.

Rendons-lui grâce.

Demandons-lui pardon...

Donnons-nous à Jésus, qui est le Coeur du Père.

Qu'il soit le coeur de notre coeur, l'esprit de notre esprit, la vie de notre vie!